

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 614

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 37

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de personnels »,

les mots :

« d'agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.